REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

10 novembre 2026

TOGO-BANQUE MONDIALE :

UN PARTENARIAT DYNAMIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE

Lomé, 10 nov. (ATOP) - Le renforcement de la coopération entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale était au centre des échanges, le lundi 9 novembre, entre le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, et le vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Ousmane Diagana.



Le Président du Conseil avec M. Diagana (à droite)

Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état du partenariat entre le Togo et l'institution financière internationale, d'apprécier les progrès accomplis et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération, dans un contexte marqué par les enjeux de transformation économique et de développement durable.

Le vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre s'est félicité de la qualité des relations entre les deux parties et a réaffirmé l'engagement de l'institution à accompagner les ambitions de développement du Togo.

« C'est un partenariat qui se porte très bien. L'objectif cardinal est de soutenir l'économie togolaise pour créer davantage d'emplois et de meilleurs emplois, en particulier pour les jeunes et pour les femmes. Ce qui est une condition essentielle pour la prospérité partagée et la lutte contre la pauvreté, qui sont les objectifs essentiels des missions de la Banque mondiale », a-t-il précisé.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE ----------2-4
NOUVELLES DES PREFECTURES ----------4-8
NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------9
SPORTS ----------10-11

Les discussions ont particulièrement porté sur les moyens de renforcer le potentiel du secteur agricole et d'en faire un véritable levier de développement économique et de création d'emplois.

A cet égard, le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre a souligné l'importance d'une nouvelle approche de développement de l'agriculture, qui dépasse sa seule fonction de production alimentaire pour en faire également un secteur générateur d'activités économiques et d'emplois.

« Nous avons échangé avec Son Excellence Monsieur le Président du Conseil sur le rôle de la Banque mondiale pour faire véritablement de l'agriculture un secteur de développement, qui non seulement assure la sécurité alimentaire au niveau du pays, mais également crée des emplois à travers une approche nouvelle où le paysan n'est pas qu'un agriculteur, il est également un entrepreneur », a-t-il expliqué.

Au-delà de l'agriculture, les échanges ont également porté sur le financement des investissements dans d'autres secteurs prioritaires à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, notamment l'énergie et l'économie numérique. Le développement du capital humain, à travers l'éducation, la formation professionnelle, la santé et la nutrition, constitue également un axe important de cette coopération.

Monsieur Ousmane Diagana a également abordé avec le Président du Conseil, les défis sécuritaires et environnementaux auxquels le Togo et les autres pays de la sous-région ouest-africaine sont confrontés.

Les tensions et les conflits dans certaines parties de la région, conjugués aux effets des changements climatiques, constituent autant de facteurs qui affectent les perspectives de développement et appellent des réponses concertées.

Pour rappel, le Cadre de partenariat pays (CPP) 2025-2029, qui définit les grandes orientations de l'intervention du Groupe de la Banque mondiale au Togo, s'articule autour de trois axes majeurs, à savoir l'amélioration de la qualité des emplois dans le secteur privé, le renforcement du capital humain et la promotion d'un développement territorial inclusif et résilient.

A travers cette coopération, le Togo entend poursuivre ses efforts de transformation économique et sociale, avec l'appui de la Banque mondiale, autour de priorités structurantes pour la croissance, l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des populations. ATOP/presidenceduconseil.gouv.tg

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

ECHOS DE LA CAPITALE

LA CNDH RENFORCE LES CAPACITES DE SES ACTEURS SUR LA PROTECTION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Lomé, 10 nov. (ATOP) – La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a organisé, le mardi 10 novembre à Lomé, un atelier de renforcement des capacités de ses membres et de son personnel sur la protection des défenseurs des droits de l'homme.

La rencontre vise à renforcer les connaissances des participants sur les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme, ainsi que sur les stratégies de prévention et de réponse aux violations visant les défenseurs. Elle entend également améliorer les capacités d'intervention de la CNDH et

consolider son dispositif d'accompagnement des personnes engagées dans la promotion et la défense des droits humains.



Les participants

Au cours des travaux, les participants ont suivi plusieurs communications portant notamment sur le rôle de la CNDH et les mécanismes de protection des défenseurs des droits de l'homme mis en œuvre au Togo. Ils ont également été édifiés sur les mécanismes nationaux de protection existant en Afrique de l'Ouest, à travers les expériences de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso.

Une autre session a été consacrée à l'évaluation et à l'amélioration de la réponse de la CNDH aux violations des droits des défenseurs au Togo. Elle a permis aux participants d'examiner les différentes formes de violations auxquelles ces acteurs peuvent être confrontés, notamment celles visant des groupes spécifiques, d'identifier les mécanismes de protection existants et d'apprécier leur efficacité.

Les échanges ont également porté sur les interactions entre la CNDH et les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains. Une attention particulière a été accordée à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme, à la Déclaration de Marrakech, ainsi qu'aux possibilités de collaboration avec les mécanismes des Nations unies et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

La présidente de la sous-commission Promotion et Protection des droits de l'homme, Mme Aissah-Assih Ashira Irène, a indiqué que les défenseurs des droits de l'homme sont parfois confrontés à de nombreuses difficultés et menaces dans l'exercice de leur mission, allant des actes d'intimidation, aux menaces et à l'harcèlement. Elle a relevé qu'il n'existe pas encore de loi spécifique portant sur leur protection. Selon elle, cet atelier constitue une opportunité pour mieux appréhender cette problématique et acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

A l'issue des travaux, les participants ont élaboré et adopté un plan d'action définissant les mesures prioritaires à mettre en œuvre pour améliorer la protection des défenseurs des droits de l'homme au Togo.

ATOP/MG/SED

RESEAUX SOCIAUX :

LA HARC LANCE LE RECENSEMENT DES ACTEURS DU SECTEUR

Lomé, 10 nov. (ATOP) - La Haute Autorité de régulation de la Communication écrite, audiovisuelle et numérique (HARC) invite les créateurs de contenus, blogueurs, influenceurs, TikTokeurs, YouTubeurs et autres acteurs des réseaux sociaux à s'inscrire dans sa base de données, afin de disposer d'informations actualisées sur les intervenants dans cet univers numérique.

Dans un communiqué rendu public le lundi 9 novembre à Lomé, le président de la HARC, Pitalounani Telou, demande aux personnes concernées de renseigner un formulaire d'inscription accessible sur le site officiel de l'institution.

Les informations sollicitées portent notamment sur les noms et prénoms, le lieu de résidence, le domaine de spécialité ou d'activité sur les réseaux sociaux, ainsi que les coordonnées des intéressés, notamment leur adresse électronique et leur numéro de téléphone.

Cette opération vise à permettre à la HARC de constituer une base de données actualisée des acteurs évoluant dans l'univers des réseaux sociaux. Elle devrait également faciliter une meilleure identification des différents intervenants dans cet espace numérique.

Au regard de l'importance de cette initiative, le président de la HARC compte sur la mobilisation et la collaboration de l'ensemble des acteurs concernés pour sa réussite.

Les personnes intéressées peuvent retrouver les modalités d'inscription sur le site officiel de la HARC : **www.harctogo.tg**. ATOP/OA/communiqué/HARC

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DES PREFECTURES

4E SESSION COMMUNALE DE TONE 3 :

UN BUDGET PRIMITIF DE 135,2 MILLIONS F CFA POUR 2027

Dapaong, 10 nov. (ATOP) – Le conseil municipal de Tône 3 a clos, le mardi 10 novembre à Tami, les travaux de sa 4è session budgétaire de l'année en cours. Le projet de budget primitif exercice 2027, s'équilibre en recettes et dépenses à 135.263.560 F CFA.



L'assistance



Le maire (2e de la droite) invite la population au civisme fiscal

Ce budget est réparti entre le fonctionnement, estimé à 72.387.136 F CFA, et l'investissement, évalué à 62.876.424 F CFA. Les investissements portent notamment sur la construction de deux parkings pour motos aux marchés cantonaux Lotogou et de Tami, d'un hangar de marché à Tami, de quatre magasins-boutiques à Lotogou et de cinq forages à motricité humaine dans différentes localités. L'acquisition de chaises et de nattes au profit des jardins d'enfants figure également parmi les actions prévues.

Durant la session, les échanges ont porté sur la sécurisation des domaines publics et des sites touristiques, la réorganisation des groupes folkloriques, des clubs de football et des marchés de la commune, l'accompagnement des collecteurs de taxes, la mise en place de carnets de charges et la collaboration avec les différents comités. Les conseillers

ont également fait des descentes de terrain au cours desquelles ils ont sensibilisé la population sur les lois de transhumance et le respect des règles de vente dans les marchés.

Outre l'adoption du budget primitif, le conseil a planché sur le bilan financier au 30 septembre 2026. Celui-ci fait état de 109.421.217 F CFA de recettes contre 68.035.111 F CFA de dépenses.

Le maire de la commune, Douti Nanmoupa, a fait le point sur son récent voyage en France, consacré au partage d'expériences avec d'autres maires et à la recherche de partenariat. Il a insisté sur la mobilisation accrue des ressources propres pour soutenir le développement de la commune. M. Douti a appelé les populations au civisme fiscal et invité les chefs traditionnels à contribuer à l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment à travers une meilleure cartographie de la diaspora et des cantons. Le maire a exprimé sa reconnaissance à l'Etat pour son accompagnement, aux forces de défense et de sécurité, aux partenaires techniques et financiers, aux organisations de la société civile, ainsi qu'aux populations pour leur collaboration avec la municipalité.

Le maire de la commune Tône 2, Momaré Sibitidja et les représentants des maires Tône 1 et 4 ont pris part à la cérémonie. La session a été ouverte le 5 octobre dernier.
ATOP/JK/AR

BLITTA :

40 TRANSFORMATRICES DE SOJA RENFORCENT LEURS CAPACITES

Blitta-Gare, 10 nov. (ATOP) – Un atelier de formation sur « Les techniques de transformation et de gestion, le marketing et la commercialisation des produits dérivés du soja » se tient du 9 au 14 novembre à Blitta.



L'assistance



Le préfet Anakpa (au milieu) ouvrant les travaux

La formation est initiée par l'ONG Action pour le bien-être de l'enfant et de la femme (ABEF), en collaboration avec le cabinet Elotie Consult, et avec l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP). Elle regroupe 40 femmes transformatrices des produits agricoles, membres des groupements affiliés à l'ONG ABEF de la préfecture de Blitta.

L'objectif est de renforcer les compétences techniques et opérationnelles des actrices de la transformation pour augmenter leurs productions, améliorer la qualité de leurs produits, la sécurité sanitaire et la rentabilité de leurs activités. Les participantes sont outillées en deux sessions de trois jours chacune sur les techniques de transformation de soja en ses produits dérivés, à savoir : le lait de soja, le yaourt, le fromage, la farine enrichie, la viande, le couscous, l'huile et le tourteau de soja. Elles seront formées sur les bonnes pratiques d'hygiène dans les unités de transformation du soja et pour une meilleure organisation et fonctionnement des groupements. Les stagiaires approfondiront leurs connaissances en gestion, en marketing et sur la commercialisation des produits transformés.

Le préfet de Blitta, Anakpa Mani a félicité les organisateurs et leurs partenaires pour cette initiative qui traduit leur engagement en faveur de la promotion de l'entreprenariat féminin, de la valorisation des ressources locales et du développement économique à la base. Il a invité les participantes à participer activement aux travaux, à partager leurs expériences et à s'approprier les enseignements qui leur seront dispensés.

Le directeur exécutif de l'ONG ABEF, Salifou Alidou a souligné que les acquis de cette session aideront ces femmes à augmenter leurs revenus pour mieux subvenir aux besoins de leur famille. « En mettant en pratique les connaissances reçues, les bénéficiaires seront financièrement stables et pourront contribuer davantage au développement communautaire », a-t-il affirmé.

La formation théorique et pratique est assurée par l'ingénieure en technologie alimentaire, Mme Nyaku Afua Edith. Elle a fait savoir qu'avec cette formation, les femmes transformatrices seront capables de produire, de transformer localement le soja pour en faire une valeur ajoutée, au lieu d'exporter leurs récoltes. ATOP/SF/MEK/MD

OGOU :

ODIAE CAPITALISE LES ACQUIS DU PROJET SISAM II EN VUE D'UNE TROISIEME PHASE

Atakpamé, 10 nov. (ATOP) – Un atelier de capitalisation des acquis du projet « Solution d'irrigation solaire améliorée (SISAM II) » s'est tenu le lundi 9 novembre à Atakpamé.



Des participants



Séance de travail

Cet atelier est organisé par l'ONG Organisation pour le développement et l'incitation à l'auto-emploi (ODIAE), en collaboration avec l'association Électriciens sans frontières.

Initié à l'endroit des maraîchers des régions des Plateaux et des Savanes, cette rencontre appuyée financièrement par l'Agence française de développement (AFD) vise à pérenniser les acquis du projet.

Cette activité a favorisé l'appropriation, la diffusion à grande échelle et la valorisation des leçons apprises en vue des interventions futures. Elle a permis aux acteurs de dresser un bilan exhaustif de cette initiative agricole à travers l'analyse des activités menées sur le terrain. Les échanges ont notamment porté sur l'évaluation des approches de développement, l'identification des contraintes rencontrées et la formulation de recommandations pertinentes pour optimiser les actions à venir, en particulier dans les domaines de l'irrigation solaire et de la commercialisation des produits maraîchers.

Le responsable technique du projet SISAM II, a rappelé que cette phase, lancée en 2023, a su tirer les enseignements des limites de la première édition (SISAM I). Il a indiqué que cette démarche adaptative a permis de concevoir des équipements plus fiables, silencieux et performants fonctionnant à base de l'énergie solaire. « Nous voulons à travers ce projet contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire en milieu rural en favorisant le déploiement de solutions d'irrigation

durables et accessibles pour les petites exploitations maraîchères de moins de 0 à 5 hectares », a-t-il souligné. Il a annoncé la préparation d'un futur projet SISAM III.

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ogou, Kondo Kpapou, a rappelé le rôle de l'irrigation dans le développement des cultures maraîchères. Il a exhorté les participants à une contribution active pour la réussite du futur projet.

L'activité a connu la présence du maire de la commune Ogou 1, Dr Kassamada Komlan, du directeur exécutif de l'ONG ODIAE pour la région des Plateaux, Georges Koffi Egbenou ainsi que divers représentants des autorités administratives et locales.

ATOP/AY/KKT/MD

LE RAPPORT DIAGNOSTIC DU PDC DE KERAN 3 VALIDE

Kantè, 9 nov. (ATOP) - Le rapport diagnostic du Plan de développement communal (PDC) de la commune Kéran 3 a été validé le lundi 9 novembre à Pimini, à environ 27 km au nord-est de Kantè.



Le SG Bello (au micro) lors de la validation



L'assistance

A travers cette validation, l'objectif est de renforcer l'adhésion et l'implication de tous les acteurs dans la collecte, l'analyse et le traitement de toutes les données permettant de garantir l'efficacité du processus d'élaboration du PDC de la commune Kéran 3. Les données primaires ont concerné des entretiens individuels avec les ménages et les divers acteurs socioéconomiques et professionnels de la localité. Les données secondaires ont essentiellement porté sur les informations relatives à la situation historique, démographique, socioéconomique et culturelle de la municipalité.

La cérémonie de validation du rapport a été présidé par le secrétaire général de la préfecture, Bello Séfiou en présence de Djori Adjéï Joël, économiste au ministère délégué en charge du développement local et de Dzodzobu Akpédjé Kossi, directeur du Cabinet ''Shilo Solar Ship'' chargé de l'exécution du PDC.



Une phase de la présentation du rapport diagnostic

Le maire de la commune Kéran 3, Fakounafah Batinata a rappelé que ce rapport diagnostic n'est pas un simple document mais plutôt une boussole qui a permis de faire l'état des lieux de la municipalité identifiant ses atouts et surtout ses faiblesses ainsi que ses besoins réels face aux défis à relever. M. Fakounafah a réaffirmé l'engagement du conseil municipal à transformer ce diagnostic en projets concrets puis en actions concrètes au profit du bien-être des populations locales. Il a témoigné sa gratitude aux autorités, à la SAFER et au Cabinet ''Shilo Solar Ship''pour toutes les initiatives engagées dans la dynamique du développement local.

La définition de la vision et de l'orientation stratégique devant déboucher aux axes prioritaires sont la prochaine étape dans ce processus d'élaboration du PDC.
ATOP/PAP/AJA

AVE :

LE FNAFPP RENFORCE LES CAPACITES DES ELEVEURS DE PETITS RUMINANTS

Kévé, 10 nov. (ATOP) – Le secrétaire général de la préfecture de l'Avé, Ayida Komi, a ouvert, le mardi 9 novembre, les travaux de renforcement des capacités des éleveurs de petits ruminants de la préfecture.



Les participants

Initiée par la chambre régionale Maritime de l'agriculture et financée par le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP), cette formation vise à inculquer aux éleveurs de petits ruminants de l'Avé, de bonnes pratiques d'élevage. Durant trois jours, les participants vont échanger sur les généralités de l'élevage, comment construire l'habitat des bêtes, comment nourrir son cheptel et surtout comment traiter les animaux lorsqu'ils tombent malades.

Le secrétaire général a rappelé aux éleveurs l'importance que le gouvernement accorde au développement de leur secteur et les a exhortés à prendre au sérieux la présente formation destinée à mieux valoriser leur activité. « L'élevage occupe une place centrale dans notre économie locale, dans la sécurité alimentaire de nos populations et dans les revenus de nos familles », a-t-il ajouté.

Le responsable des études à FNAFPP, Fongbeni Komi Dodji a expliqué que la survie de l'humanité est dans le travail des agriculteurs et éleveurs de chaque pays. Il a souligné que la santé des animaux et la bonne gestion de son entreprise d'élevage ouvriront de nombreuses opportunités aux éleveurs. La demande en produits carnés évolue suivant le rythme d'augmentation de la population mondiale. Il faut pour cela renforcer les capacités de gestion du cheptel aux éleveurs.

L'un des participants, Womevor Kokou Fauster, voit en cet atelier une chance pour trouver des solutions aux problèmes de santé de leurs ruminants. « Très souvent, ce sont des problèmes de santé de nos animaux qui sont le grand défi pour notre secteur. « Nous sommes contents qu'on va nous enseigner comment les traiter en cas de maladie », a-t-il ajouté.
ATOP/HKM/MD

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DE L'ETRANGER

LE MALI DEPLORE UN « REFOULEMENT NON CONCERTE » D'ORPAILLEURS ARRIVES DE GUINEE ET POURSUIT LEUR PRISE EN CHARGE

Bamako, (RFI) - Au Mali, les opérations de rapatriement et de prise en charge des quelque 160 000 orpailleurs arrivés de Guinée depuis le début du mois, d'après les chiffres officiels maliens, se poursuivent. Le Premier ministre de transition, le général Abdoulaye Maïga, a déploré le dimanche ç novembre, un « refoulement non concerté » de la part des autorités guinéennes.

Tout en déclarant s'interdire de commenter la décision de Conakry, par « respect de la souveraineté », le général Abdoulaye Maïga a déploré le fait que les autorités de Guinée n'avaient à aucun moment consulté Bamako. Or, « la concertation entre le Mali et la Guinée doit être permanente », a-t-il sobrement estimé, lors d'un déplacement à Kourémalé, point d'entrée des orpailleurs refoulés au Mali.

De son côté, le ministre burkinabè de la Sécurité, Mahamadou Sana, avait déjà désapprouvé la semaine précédente « une opération fort déplorable et regrettable » et affirmé que Ouagadougou n'avait pas été prévenue.

Pas de réaction de Conakry

La critique est mesurée, d'autres pays ayant subi des attaques plus violentes pour moins que cela. C'est que la Guinée est habituellement considérée par les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) comme une alliée. Le président de la Guinée, le général Mamadi Doumbouya, n'a rompu ni avec la France, ni avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), mais on se souvient que lors des sanctions économiques imposées par la Cédéao, en 2022, la Guinée était le seul pays à avoir gardé ses frontières ouvertes avec le Mali.

Les rapatriements se poursuivent

Sur le terrain, le rapatriement des orpailleurs qui ont afflué au Mali et qui continuent d'arriver, même si leur flux diminue, se poursuit : plusieurs dizaines de camions et de bus sont mobilisés, près de 15 000 personnes sont déjà reparties vers le Burkina Faso.

Des contacts sont en cours avec les représentations diplomatiques des autres pays d'origine des orpailleurs (Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Bénin) « pour faciliter leur retour volontaire et coordonné », selon différents communiqués officiels maliens publiés ces dernières heures.

Sur le plan humanitaire, les orpailleurs cantonnés sur des sites à Kourémalé et près de Bamako sont dans une situation d'urgence : les autorités maliennes, avec le soutien de plusieurs agences onusiennes (OMS, Unicef, Ocha) et d'ONG nationales et internationales (Islamic Relief, CICR, AMSS, Croix rouge malienne, Fede), s'efforcent de leur fournir des soins, des médicaments, des tentes et des repas.

RFI

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

SPORTS

LES CAF AWARDS 2026 SE TIENDRONT LE MERCREDI 2 DECEMBRE A LAGOS

Caire, (CAF) - La nouvelle date du 2 décembre 2026 donne rendez-vous aux grandes figures du football africain pour l'un des événements les plus prestigieux du calendrier sportif continental. Joueurs, entraîneurs et équipes les plus remarquables de l'année se retrouveront à Lagos pour une soirée de gala célébrant les performances et les succès qui ont marqué une nouvelle année exceptionnelle pour le football africain.

La cérémonie débutera à 19h00, heure locale (20h00 au Caire et 18h00 GMT).

Les CAF Awards font leur retour à Lagos pour la première fois depuis l'édition 2014. La plus grande ville du Nigeria offrira un cadre à la hauteur de l'événement, qui réunira la passion du football et la richesse du patrimoine culturel africain, entre musique et divertissement.

La cérémonie se déroulera dans le cadre emblématique du Professor Wole Soyinka Centre for Culture and the Arts (National Theatre), à Lagos, au Nigeria. Les grandes personnalités du football africain y seront réunies pour une soirée exceptionnelle placée sous le signe de la reconnaissance et de la célébration.

Les CAF Awards 2026 récompenseront l'excellence dans 18 catégories, avec en point d'orgue les prestigieux titres de Joueur africain de l'année et de Joueuse africaine de l'année.

La soirée mettra également à l'honneur les entraîneurs, les gardiens de but, les jeunes talents, les clubs et les sélections nationales qui ont marqué l'année par leurs performances et inspiré des millions de passionnés de football, en Afrique comme dans le reste du monde.

Le processus de vote pour les CAF Awards 2026 est actuellement en cours. Il se déroule du 5 au 20 novembre et concerne l'ensemble des catégories masculines et féminines.

Les associations membres de la CAF et les clubs prennent part au scrutin. Les entraîneurs et les capitaines éligibles sont notamment invités à exprimer directement leur choix afin de distinguer les acteurs les plus remarquables de l'année.

Ce dispositif vise à garantir une large représentativité du football africain, ainsi que l'équité et la transparence dans la désignation des lauréats. Un contrôle indépendant est également prévu afin de préserver l'intégrité des résultats. CAF

JOJ DAKAR 2026:

LE SENEGAL DECROCHE SA QUATRIEME MEDAILLE D'OR GRACE AU BASKET A TROIS, MASCULINS

Dakar, (RFI) - Après la lutte qui a apporté au pays hôte ses trois premiers titres olympiques pendant le week-end, l'équipe masculine de basket à trois a offert au Sénégal une quatrième médaille d'or en trois jours, lundi 9 novembre, en s'imposant en prolongations face à la Lituanie. Un peu plus tôt, l'équipe féminine lui avait ouvert la voie en décrochant une médaille de bronze.

L'hymne national sénégalais a retenti pour la quatrième fois en trois jours aux Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ), à Dakar, lundi 9 novembre.

Après la lutte qui a apporté au pays ses trois premières médailles d'or pendant le week-end, c'est cette fois l'équipe masculine de basket à trois qui a arraché le précieux sésame face à l'équipe de Lituanie, pour le plus grand bonheur des supporters. « Le match était tellement dur... Mais c'est top, on a gagné : allez Sénégal ! », a réagi l'un

d'entre eux présent dans l'enceinte pleine à craquer juste après la victoire. « C'était chaud mais c'est ça le sport : on a eu notre médaille d'or donc on est content. Sénégal rek [expression issue de la langue wolof qui signifie : "Le Sénégal, point final", NDLR] ! », a renchéri un autre une fois inscrit le panier libérateur qui a permis aux Sénégalais de s'imposer d'une courte tête en prolongations.

Élève en terminal et auteur du panier décisif, Papa Mamadou Cissé n'a, quant à lui, pas manqué de savourer le moment, sa médaille d'or autour du cou : « Je suis vraiment content, mais le panier que j'ai marqué ce n'est pas moi qui le met, c'est toute l'équipe qui était derrière moi ! », a-t-il lancé.

Un peu plus tôt, cette journée de lundi s'était déjà révélée faste pour le basket à trois sénégalais avec la médaille de bronze décrochée cette fois par l'équipe féminine face à l'Égypte dans un match au scénario rocambolesque : les Sénégalaises se sont effectivement imposées dans la dernière seconde de la rencontre alors qu'elles étaient menées au score. « Tout le monde croyait que c'était fini... Je suis trop contente, je ne peux pas l'exprimer : je suis trop fière de moi ! », s'est enthousiasmée Bintou Bangoura une fois la victoire acquise.

« Il faut vraiment y croire pour faire ce genre de chose... on n'abandonne jamais ! On a du potentiel et je sais que si on continue sur cette lancée, sur le plan mondial, le Sénégal va aller loin », a pour sa part réagi leur coach, Sabelle Diatta, qui appelle tous les Sénégalais à soutenir cette nouvelle discipline. RFI

REPUBLIQUE TOGOLAISE

atop

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi

Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou

Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
&
BARANDAO Konaka

Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi

Chef section Photographie
DJOKPE Koffi

Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés